



Force Ouvrière Finances Calvados

DRFiP du Calvados - 7, bd Bertrand
14034 Caen Cedex

“Et vivre, c’est ne pas se résigner” (Albert Camus)

C.H.S.-C.T. DU CALVADOS du 3 avril 2012 : Compte-rendu

Les représentants **FO-Finances** du Calvados ont lu dans un premier temps la liminaire suivante :

Les représentants FO FINANCES participent ce jour à la première réunion du CHS-CT du Calvados, laquelle fait suite aux élections professionnelles du 20 octobre dernier, plaçant FORCE OUVRIERE en tête dans le département du Calvados.

Aujourd'hui, il s'agit au plan départemental de mettre en place les fondements de la nouvelle instance du CHSCT.

C'est à cette fin que vont être présentés le Règlement Intérieur, la mise en place d'un secrétaire désigné parmi la représentation syndicale et ce, en complément du secrétaire administratif, (ex-secrétaire animateur) dont l'intégralité des missions est confirmée.

Nous allons examiner la mise à jour et l'informatisation du document unique, l'évolution du ou des points d'implantation du cabinet médical sur lequel, au passage, vous avez omis de nous communiquer malgré nos demandes, toute information.

Le plan ministériel pluriannuel santé, sécurité et conditions de travail 2012/2014 a été signé par le seul Secrétaire Général, l'ensemble des Fédérations syndicales ayant refusé de le signer puisqu'il ne prend pas en compte l'impact des suppressions d'emploi sur la souffrance au travail des agents.

Les représentants FO-Finances dénoncent un budget en régression sévère, de plus de 25 %, au motif d'une réserve parlementaire surtaxée de 20 % d'une réserve dite républicaine, inédite jusqu'à cette année ! La Ministre en octobre dernier, lors du CTPM consacré aux conditions de travail s'était pourtant déclarée particulièrement attachée à la Santé au Travail et aux acteurs de prévention.

Face à cette situation Les représentants FO-Finances du Calvados considèrent plus que jamais que les suppressions d'emplois sont la cause principale de la dégradation des conditions de travail. C'est pourquoi, ils exigent, l'arrêt immédiat des plans pluriannuels de suppression d'emplois et la prise de décisions concrètes d'actions portant sur l'organisation du travail, les missions, les moyens, l'encadrement, la qualité du travail, et le renforcement des moyens des acteurs de prévention.

Ainsi, bien que des actions d'envergure seront effectuées en 2012, notamment l'accessibilité handicapés de l'immeuble place Gambetta à CAEN (nous demandons à ce sujet une réunion d'information), il nous semble nécessaire de réaliser aussi des actions dans les autres administrations financières du département.

Nous reviendrons bien entendu plus en détail sur l'ensemble des points de l'ordre du jour.

JE-NOUS-TOUS FO!

Ce premier CHS- CT s'est réuni sur la journée sous la présidence de M. BERGES, puis de M. NOTTEBART
Lors de cette première réunion, **Les représentants FO-Finances** ont rappelé la nécessité du caractère inter directionnel des actions mises en œuvre.

Le règlement intérieur local reprenant les acquis spécifiques ministériels du CHS-CT Ministériel a été voté par **Les représentants FO-Finances**.

Les nouvelles règles de fonctionnement des CHS-CT introduisent la notion de secrétaire issu des représentants des personnels. Après vote, Françoise DIMICOLI, représentante FO a été élue. Son rôle, en consultation avec les représentants des personnels, sera de contribuer au bon fonctionnement de l'instance, d'assurer une mission d'impulsion et de suivi des décisions du comité en lien avec son Président.

Présentation de la note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2012. Cette note se place dans la situation nouvelle d'installation des nouveaux CHS-CT et présente de manière opérationnelle le plan ministériel santé et sécurité au travail Elle souligne l'indispensable articulation entre le CHS-CT et le Comité Technique, notamment pour des consultations des agents et des représentants des personnels bien en amont des projets d'aménagement importants.

Examen du plan ministériel pluriannuel de santé, sécurité et conditions de travail 2012/2014

Ce plan a été refusé par l'ensemble des Fédérations syndicales, puisqu'il ne prend pas en compte la diminution drastique des effectifs et se focalise sur **l'adaptation** au changement des agents.

Budget 2012 : dotation annuelle 192 823 €, crédits reçus amputés de 26 %, soit une dotation de 145 000 € (cf. déclaration liminaire). Elle sera utilisée sur 7 axes principaux : Formations inter directionnelles pour lesquelles un calendrier de stages est proposé, amélioration des ambiances physiques de travail (éclairage, stores), aménagement des locaux, insertion des personnes handicapées (site DGFIP CAEN GAMBETTA), préservation de la santé des agents, aménagement des postes à risques, sécurité incendie.

En questions diverses, les représentants FO ont dénoncé la dégradation du nettoyage des locaux, en raison des temps d'intervention insuffisants. **Les représentants FO-Finances** ont insisté une fois de plus sur le fait que les agents de nettoyage ONET n'étaient en aucune façon responsables de cette situation. Pour les personnels BERKANI, nous avons soulevé à nouveau le problème du non remplacement des collègues en maladie. Ces questions étudiées par l'administration feront l'objet d'un suivi très attentif de vos représentants.

Les représentants FO-DGFIP en C.H.S. C.T.

**Bruno GILBERT - Françoise DIMICOLI – Brigitte JAMET
Frédéric FEUILLET – Bernadette MOGIS – Eric GRANDMOUGIN**

JE-NOUS-TOUS FO!